

Rapport de durabilité au 31.12.2025



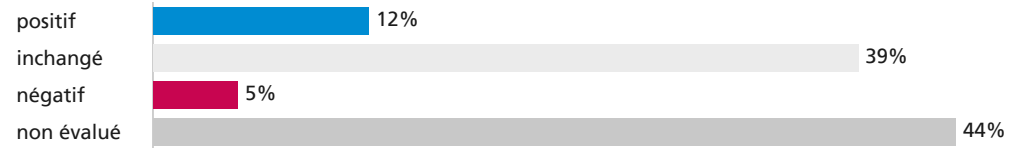
Galenica Pensionskasse



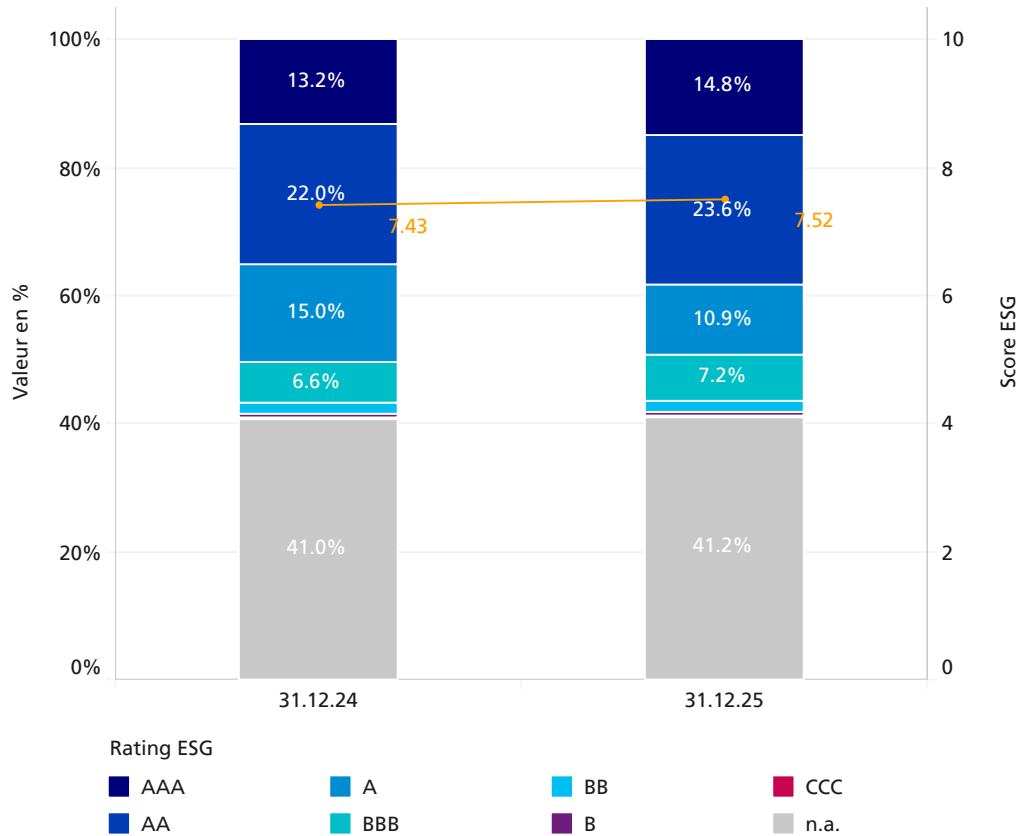
ESG	1
Activités commerciales jugées controversées	3
Pacte mondial des Nations Unies	5
Objectifs de développement durable (ODD)	6
Hausse implicite de la température (ITR)	9
CO2e	11
Les plus grandes positions: titres individuels et fonds	13
ASIP - Données clés / Swiss Climate Scores	17
Benchmark	19
Méthodologie et glossaire	20

	Score ESG	Couverture	ESG Ø	Environnement	Social	Gouvernance
PF	7.52 AA	58.8%	5.9	6.2	5.4	6.4
BM	7.37 AA	58.1%	5.8	6.2	5.3	6.3

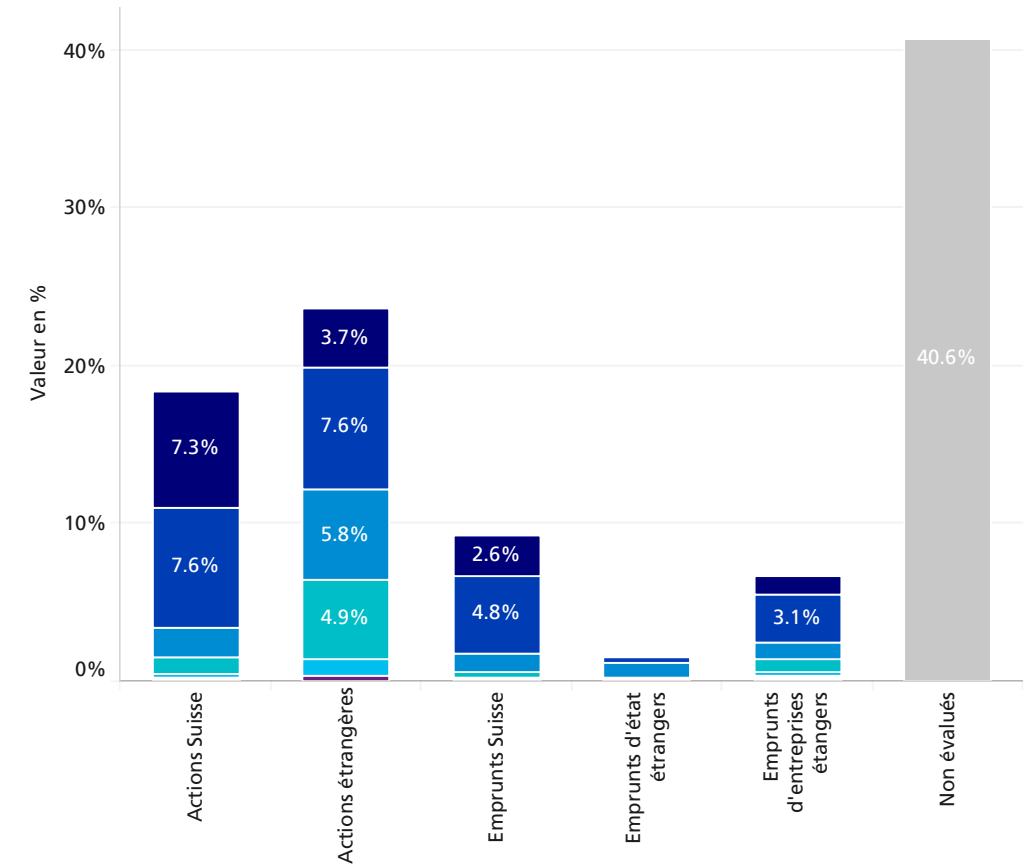
Tendance ESG



Historique: Rating ESG et score ESG



Catégorie de placements selon rating ESG



Émetteur avec le score ESG le plus haut (valeur min. prise en compte 0.1%)

Émetteur	Dom.	Secteur	Score ESG	ESG Ø	E	S	G	Valeur en %
PFANDBRIEFZENTRALE DER SCHWEIZERISCHEN KANTONALBANK..	CH	Finance	10.0	6.9	6.5	3.3	8.1	1.5%
ABB LTD	CH	Industrie	10.0	7.3	8.3	5.8	7.5	0.9%
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CH	Finance	10.0	7.6	8.7	6.8	8.5	0.7%
SONOVA HOLDING AG	CH	Santé	10.0	7.8	10.0	7.2	8.3	0.4%
LONZA GROUP AG	CH	Santé	10.0	7.7	10.0	5.9	8.8	0.4%

Émetteur avec le score ESG le plus bas (valeur min. prise en compte 0.1%)

Émetteur	Dom.	Secteur	Score ESG	ESG Ø	E	S	G	Valeur en %
META PLATFORMS, INC.	US	Télécommunications	2.0	3.4	10.0	3.9	2.1	0.3%
NETFLIX, INC.	US	Télécommunications	3.0	4.3	10.0	4.5	3.4	0.1%
AMPHENOL CORPORATION	US	Techn. de l'information	3.7	4.3	4.6	3.1	5.6	0.1%
AMRIZE AG	US	Matériaux	3.8	3.6	1.1	2.3	7.7	0.1%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INCORPORATED	US	Santé	3.8	5.3	9.2	5.2	5.1	0.1%

Émetteur avec la proportion la plus élevée

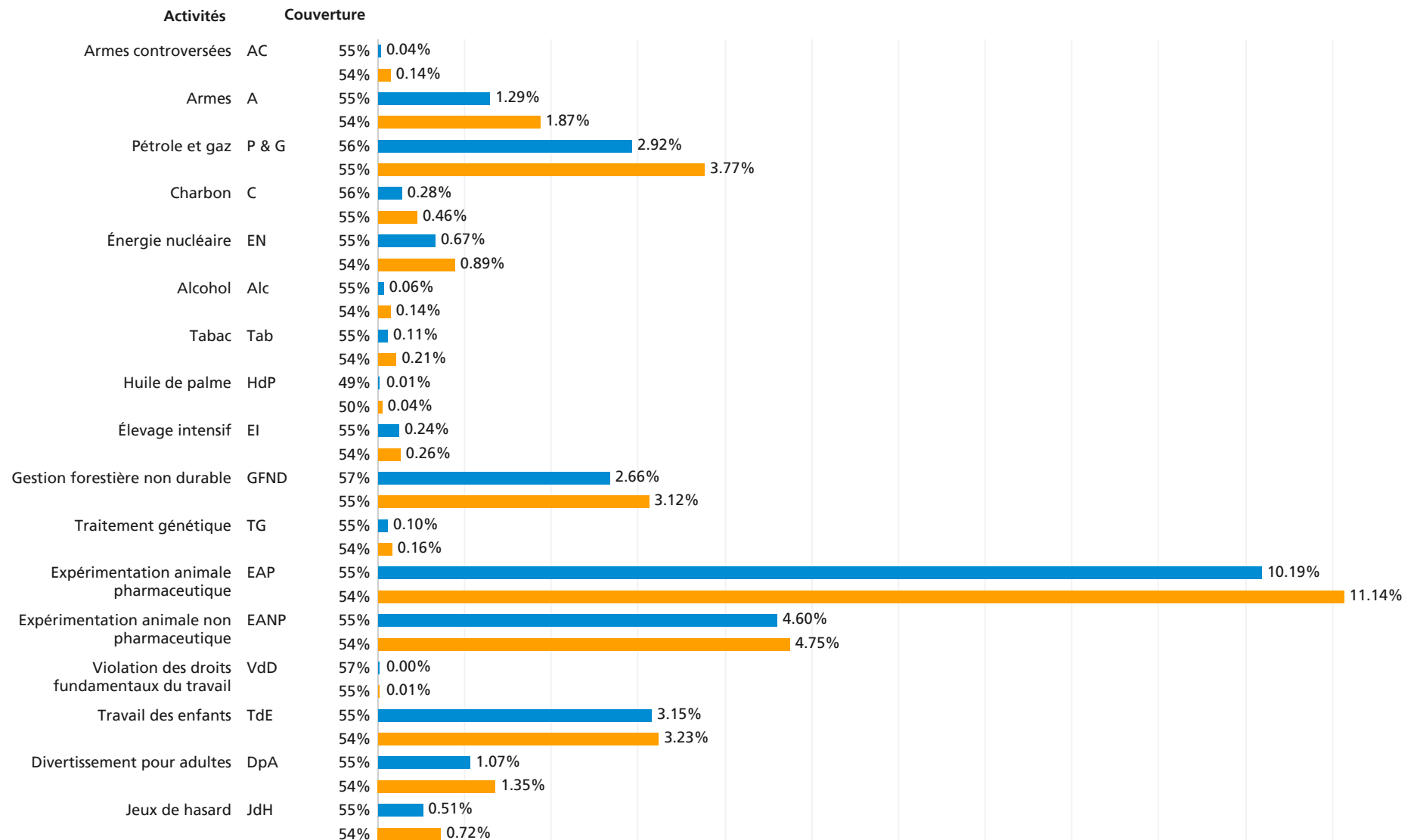
Émetteur	Dom.	Secteur	Score ESG	ESG Ø	E	S	G	Valeur en %
ROCHE HOLDING AG	CH	Santé	7.4	5.2	6.5	4.8	5.4	2.1%
PFANDBRIEFBANK SCHWEIZERISCHER HYPOTHEKARINSTITUTE AG	CH	Finance	7.5	5.5	6.5	3.3	5.8	1.8%
NESTLE S.A.	CH	Cons. non cyclique	7.9	5.4	4.2	4.6	7.6	1.8%
NOVARTIS AG	CH	Santé	9.8	6.2	6.4	5.5	7.5	1.6%
PFANDBRIEFZENTRALE DER SCHWEIZERISCHEN KANTONALBANK..	CH	Finance	10.0	6.9	6.5	3.3	8.1	1.5%

Scores ESG



Parts des émetteurs dans les activités controversées

Part jugée controversée PF ■ 18.18% BM ■ 20.35%



Activités commerciales jugées controversées par émetteur

Émetteur	Dom.	Valeur en %	AC	A	P & G	C	EN	Alc	Tab	HdP	EI	GFND	TG	EAP	EANP	VdD	TdE	DpA	JdH
ROCHE HOLDING AG	CH	2.064%												•					
NESTLE S.A.	CH	1.831%										•		•	•		•		
NOVARTIS AG	CH	1.636%												•					
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & S..	CH	0.652%															•		
GALDERMA GROUP LTD	CH	0.483%												•	•				
AMAZON.COM, INC.	US	0.479%																•	
TESLA, INC.	US	0.429%										•							
SONOVA HOLDING AG	CH	0.388%												•					
LONZA GROUP AG	CH	0.380%												•	•				
ELI LILLY AND COMPANY	US	0.306%												•					
GIVAUDAN SA	CH	0.286%													•				
SANDOZ GROUP AG	CH	0.281%												•					
ALCON AG	CH	0.240%												•					
STRAUMANN HOLDING AG	CH	0.217%												•					
THE COCA-COLA COMPANY	US	0.191%													•				
JOHNSON & JOHNSON	US	0.179%												•					
BARRY CALLEBAUT AG	CH	0.173%													•		•		
THE PROCTER & GAMBLE COMPA..	US	0.122%										•		•	•				
ROCHE KAPITALMARKT AG	CH	0.118%												•					
INTERNATIONAL BUSINESS MACH..	US	0.115%		•															
GENERAL ELECTRIC COMPANY	US	0.112%		•															
BERKSHIRE HATHAWAY INC.	US	0.108%		•	•		•								•				
THERMO FISHER SCIENTIFIC INCO..	US	0.104%												•					
HOYA CORPORATION	JP	0.102%												•					
ACCELLERON INDUSTRIES AG	CH	0.102%			•														
MCDONALD'S CORPORATION	US	0.101%															•		
ASTRAZENECA PLC	GB	0.100%												•					
MERCK & CO., INC.	US	0.099%												•					
CATERPILLAR INC.	US	0.094%		•	•														
ABBOTT LABORATORIES	US	0.094%												•					

Part dans le portefeuille avec un ou plusieurs principes enfreints

Valeur en % avec une violation contre le pacte mondial PF 0.011% BM 0.046%

Principes enfreints du Pacte mondial

(Max. 15 plus grands émetteurs avec une valeur min. pris en compte de 0.001%, max. les 5 plus grandes positions par émetteurs)

Émetteur	Valeur en %	Principes enfreints	FUND ISIN	Valeur en % par position
BARRICK MINING CORP	0.011%	2	CH0429081620	0.007%
			CH0509624901	0.004%

Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies

Principe 1

Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme proclamés au niveau international.

Principe 2

Les entreprises doivent s'assurer qu'ils ne soient pas complices de violations des droits de l'homme.

Principe 3

Les entreprises doivent respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective.

Principe 4

Les entreprises doivent respecter l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire.

Principe 5

Les entreprises doivent respecter l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6

Les entreprises doivent respecter l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Principe 7

Les entreprises doivent soutenir une approche de précaution face aux défis environnementaux.

Principe 8

Les entreprises doivent entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale

Principe 9

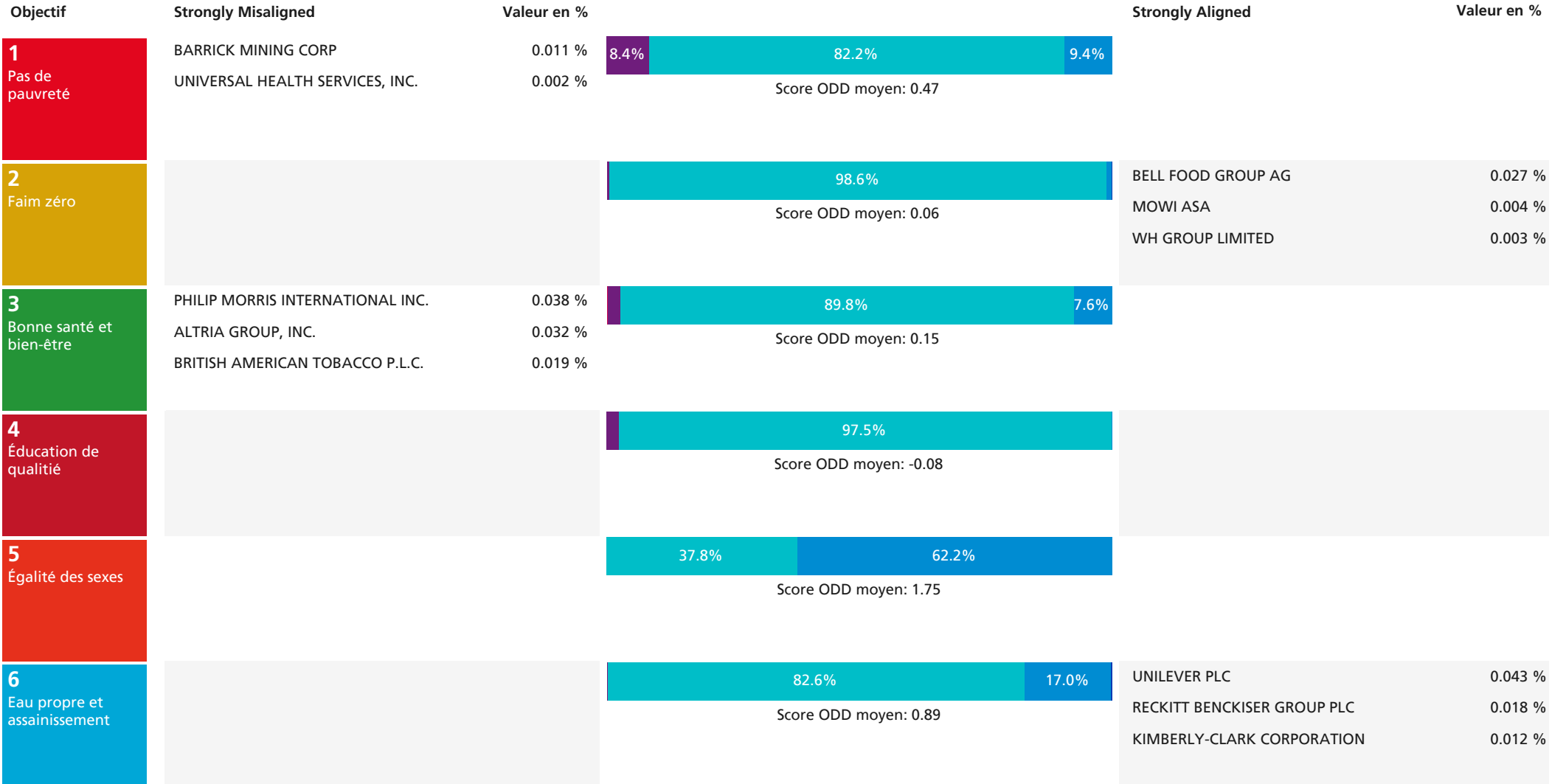
Les entreprises doivent encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Principe 10

Les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et les pots-de-vin.

Objectifs de développement durable (ODD)

Date critère: 31.12.2025



■ Strongly Misaligned (SDG-Score = -10)
 ■ Misaligned (-10 < SDG-Score ≤ -2)
 ■ Neutral (-2 < SDG-Score < 2)
 ■ Aligned (2 ≤ SDG-Score ≤ 5)
 ■ Strongly Aligned (SDG-Score > 5)

Objectifs de développement durable (ODD)

Date critère: 31.12.2025

Objectif	Strongly Misaligned	Valeur en %	Score ODD moyen	Strongly Aligned	Valeur en %
7 Énergie propre à un coût abordable	EXXON MOBIL CORPORATION	0.078 %	56.0% 41.7% Score ODD moyen: 1.08	NANT DE DRANCE SA	0.077 %
	TOTALENERGIES SE	0.068 %		GRANDE DIXENCE SA	0.048 %
	CASEY'S GENERAL STORES, INC.	0.059 %		VESTAS WIND SYSTEMS A/S	0.009 %
8 Travail décent et croissance économique			76.9% 20.7% Score ODD moyen: 0.95	PEARSON PLC	0.003 %
9 Industrie, innovation et infrastructures	UNIVERSAL HEALTH SERVICES, INC.	0.002 %	12.7% 69.0% 17.8% Score ODD moyen: 0.58	SIEMENS AKTIENGESELLSCHAFT	0.032 %
				E.ON SE	0.029 %
				DEUTSCHE BAHN AKTIENGESELLSCHAFT	0.027 %
10 Inégalités réduites	BARRICK MINING CORP	0.011 %	62.0% 32.7% Score ODD moyen: 0.98		
11 Villes et communautés durables	BARRICK MINING CORP	0.011 %	94.8% Score ODD moyen: -0.03		
12 Consommation et production durables	EXXON MOBIL CORPORATION	0.078 %	67.4% 26.3% Score ODD moyen: 1.17	NVIDIA CORPORATION	1.520 %
	TOTALENERGIES SE	0.068 %		SWISS PRIME SITE FINANCE AG	0.110 %
	CASEY'S GENERAL STORES, INC.	0.059 %		SWISS PRIME SITE AG	0.096 %

■ Strongly Misaligned (SDG-Score = -10)
 ■ Misaligned (-10 < SDG-Score ≤ -2)
 ■ Neutral (-2 < SDG-Score < 2)
 ■ Aligned (2 ≤ SDG-Score ≤ 5)
 ■ Strongly Aligned (SDG-Score > 5)

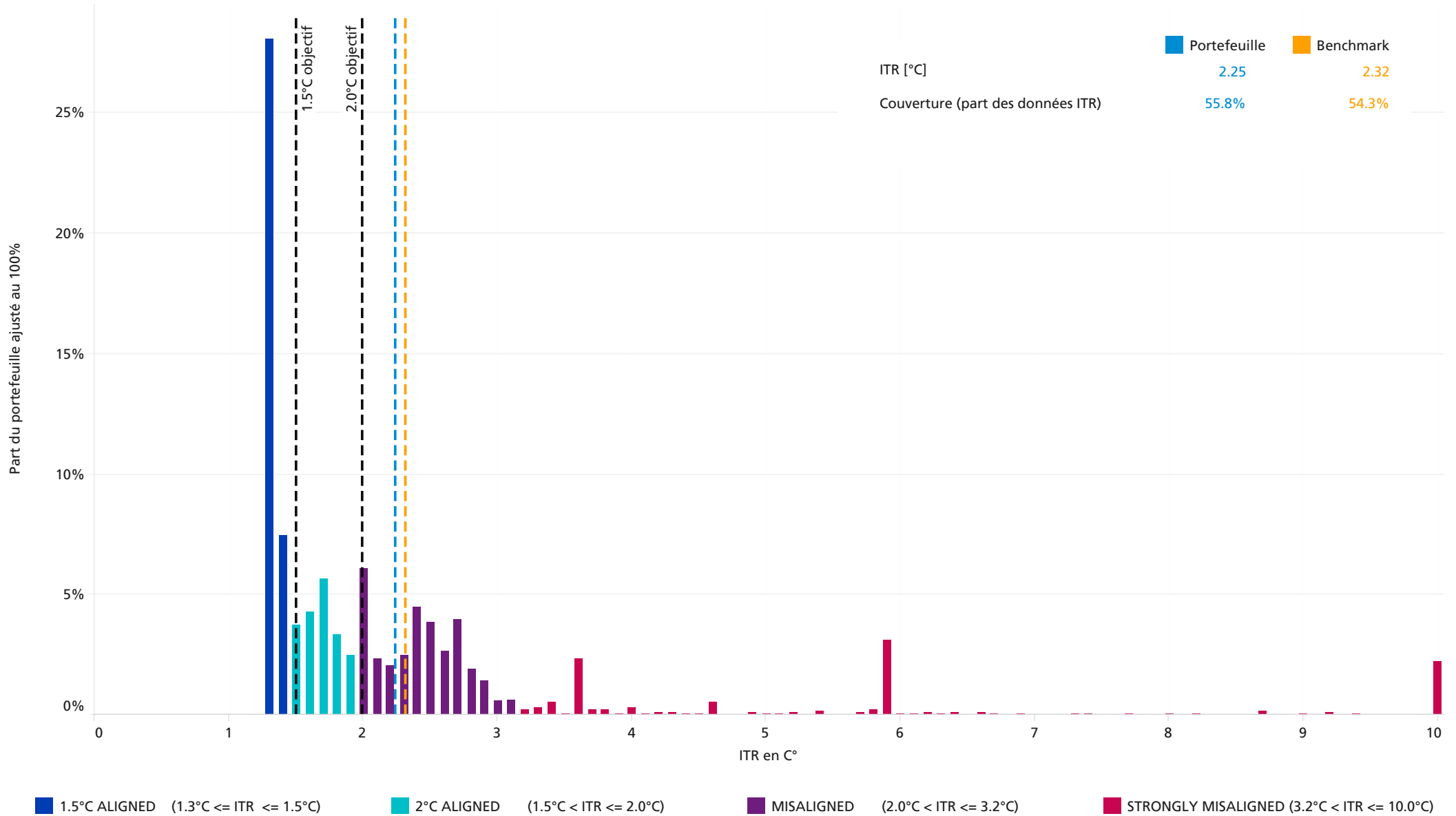
Objectifs de développement durable (ODD)

Date critère: 31.12.2025

Objectif	Strongly Misaligned	Valeur en %	Score ODD moyen	Strongly Aligned	Valeur en %
13 Lutte contre les changements climatiques	EXXON MOBIL CORPORATION	0.078 %	45.8% / 52.0% Score ODD moyen: 1.31	GRANDE DIXENCE SA	0.048 %
	TOTALENERGIES SE	0.068 %		LANDIS+GYR GROUP AG	0.028 %
	CASEY'S GENERAL STORES, INC.	0.059 %		ROMANDE ENERGIE HOLDING SA	0.024 %
14 Vie aquatique	EMS-CHEMIE HOLDING AG	0.098 %	93.9% Score ODD moyen: -0.22		
	AMCOR UK FINANCE PLC	0.015 %			
	SCHWEITER TECHNOLOGIES AG	0.006 %			
15 Vie terrestre			93.5% Score ODD moyen: -0.24		
16 Paix, justice et institutions efficaces	BARRICK MINING CORP	0.011 %	88.6% Score ODD moyen: 0.37		
17 Partenariats pour la réalisation des objectifs	BARRICK MINING CORP	0.011 %	10.4% / 88.4% Score ODD moyen: 0.27		

■ Strongly Misaligned (SDG-Score = -10)
 ■ Misaligned (-10 < SDG-Score ≤ -2)
 ■ Neutral (-2 < SDG-Score < 2)
 ■ Aligned (2 ≤ SDG-Score ≤ 5)
 ■ Strongly Aligned (SDG-Score > 5)

Répartition du portefeuille



Émetteur avec l'ITR la plus basse (valeur min. prise en compte 0.1%)

Émetteur	Dom.	Secteur	Année de référence ITR	Budget carbonique global	Écart relatif du budget CO2e	ITR [°C]	Valeur en %
ROCHE HOLDING AG	CH	Santé	2024	947	-60%	1.30	2.1%
NOVARTIS AG	CH	Santé	2024	947	-88%	1.30	1.6%
ALPHABET INC.	US	Télécommunications	2024	947	-60%	1.30	1.4%
SCHINDLER HOLDING AG	CH	Industrie	2024	947	-72%	1.30	0.5%
META PLATFORMS, INC.	US	Télécommunications	2024	947	-89%	1.30	0.3%

Émetteur avec l'ITR la plus haute (valeur min. prise en compte 0.1%)

Émetteur	Dom.	Secteur	Année de référence ITR	Budget carbonique global	Écart relatif du budget CO2e	ITR [°C]	Valeur en %
GENERAL ELECTRIC COMPANY	US	Industrie	2024	947	116569%	10.00	0.1%
AUTOZONE, INC.	US	Consommation discrétionnaire	2024	947	14201%	10.00	0.1%
COMET HOLDING AG	CH	Technologies de l'information	2024	947	1036%	5.96	0.2%
PFANDBRIEFZENTRALE DER SCHWEIZERISCHEN ..	CH	Finance	2024	947	1024%	5.92	1.5%
MORGAN STANLEY	US	Finance	2024	947	734%	4.68	0.1%

Émetteur avec la proportion la plus élevée

Émetteur	Dom.	Secteur	Année de référence ITR	Budget carbonique global	Écart relatif du budget CO2e	ITR [°C]	Valeur en %
ROCHE HOLDING AG	CH	Santé	2024	947	-60%	1.30	2.1%
PFANDBRIEFBANK SCHWEIZERISCHER HYPOTH..	CH	Finance	2024	947	-36%	1.39	1.8%
NESTLE S.A.	CH	Consommation non cyclique	2024	947	124%	2.08	1.8%
NOVARTIS AG	CH	Santé	2024	947	-88%	1.30	1.6%
PFANDBRIEFZENTRALE DER SCHWEIZERISCHEN ..	CH	Finance	2024	947	1024%	5.92	1.5%

■ 1.5°C ALIGNED (1.3°C <= ITR <= 1.5°C)

■ 2°C ALIGNED (1.5°C < ITR <= 2.0°C)

■ MISALIGNED (2.0°C < ITR <= 3.2°C)

■ STRONGLY MISALIGNED (3.2°C < ITR <= 10.0°C)

Émetteur avec l'intensité la plus haute (valeur min. pris en compte 0.1%)

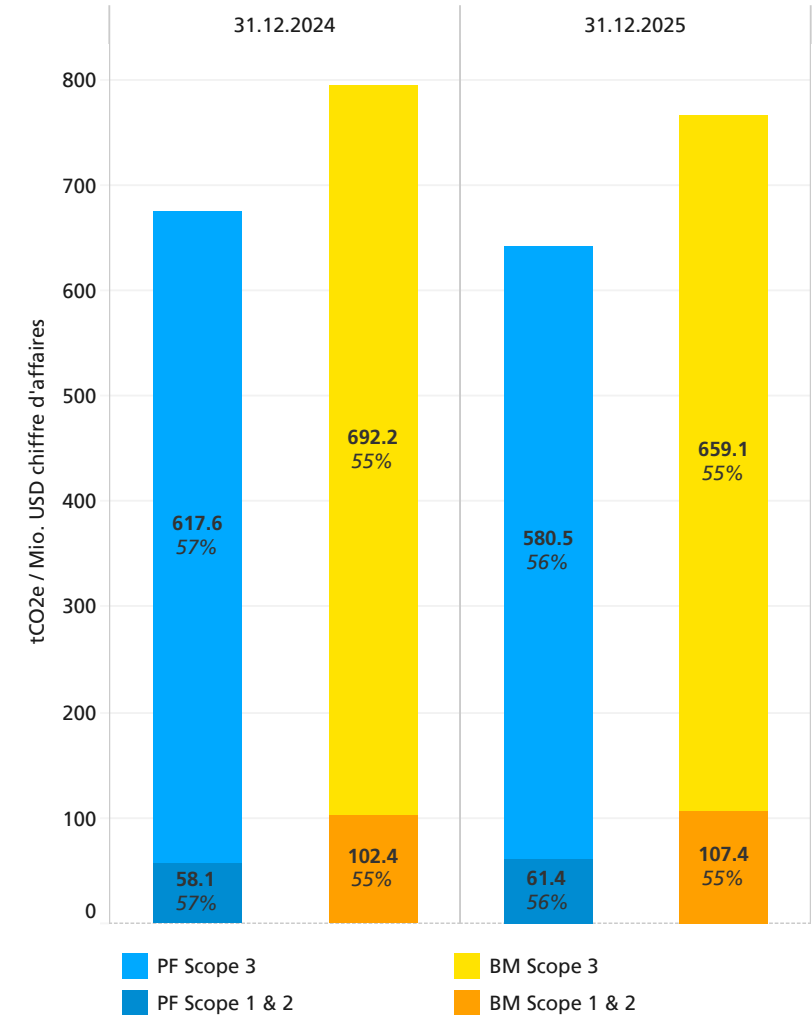
Émetteur	Dom.	Secteur	tCO2e / Mio. USD chiffre d'affaires		Valeur en %
			Scope 1 & 2	Scope 3	
AMRIZE AG	US	Matériaux	2'946.0	644.8	0.1%
HOLCIM AG	CH	Matériaux	2'573.9	913.6	0.2%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURI..	TW	Techn. de l'information	185.9	451.8	0.2%
BERKSHIRE HATHAWAY INC.	US	Finance	165.7	523.6	0.1%
HOYA CORPORATION	JP	Santé	83.9	394.5	0.1%

Émetteur avec l'intensité la plus basse (valeur min. pris en compte 0.1%)

Émetteur	Dom.	Secteur	tCO2e / Mio. USD chiffre d'affaires		Valeur en %
			Scope 1 & 2	Scope 3	
PFANDBRIEFBANK SCHWEIZERISCHER HYP..	CH	Finance	0.0	1'230.9	1.8%
SWISS RE AG	CH	Finance	0.2	84.8	0.2%
APPLE INC.	US	Techn. de l'information	0.2	440.2	0.7%
BOOKING HOLDINGS INC.	US	Cons. discrétionnaire	0.1	175.1	0.1%
ZUERCHER KANTONALBANK	CH	Finance	0.2	345.3	0.2%

Émetteur avec la proportion la plus élevée

Émetteur	Dom.	Secteur	tCO2e / Mio. USD chiffre d'affaires		Valeur en %
			Scope 1 & 2	Scope 3	
ROCHE HOLDING AG	CH	Santé	4.7	265.1	2.1%
PFANDBRIEFBANK SCHWEIZERISCHER HYP..	CH	Finance	0.0	1'230.9	1.8%
NESTLE S.A.	CH	Cons. non cyclique	33.1	1'043.5	1.8%
NOVARTIS AG	CH	Santé	4.7	234.7	1.6%
PFANDBRIEFZENTRALE DER SCHWEIZERISC..	CH	Finance	1.2	1'470.3	1.5%



en italique: Couverture

Émetteur avec l'empreinte CO2e la plus haute (valeur min. pris en compte 0.1%)

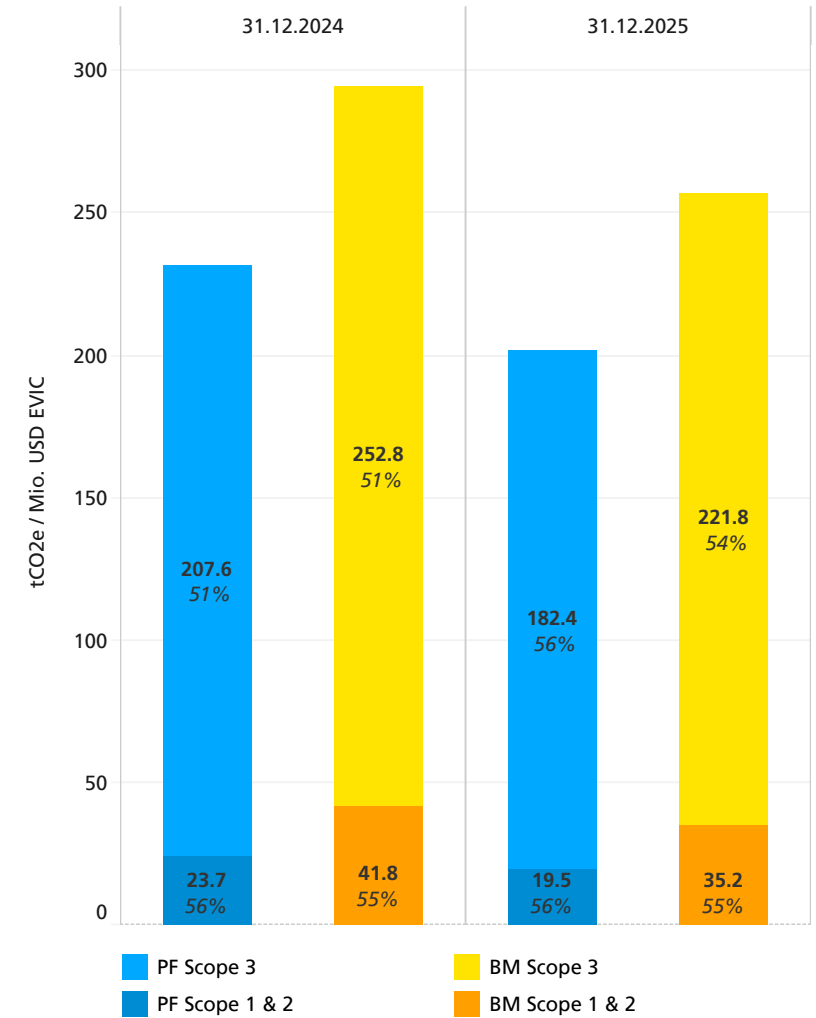
Émetteur	Dom.	Secteur	tCO2e / Mio. USD EVIC		
			Scope 1 & 2	Scope 3	Valeur en %
HOLCIM AG	CH	Matériaux	1'100.3	390.6	0.2%
BERKSHIRE HATHAWAY INC.	US	Finance	54.3	174.8	0.1%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURI..	TW	Techn. de l'information	18.6	45.2	0.2%
BARRY CALLEBAUT AG	CH	Cons. non cyclique	15.5	573.6	0.2%
HOYA CORPORATION	JP	Santé	12.6	59.0	0.1%

Émetteur avec l'empreinte CO2e la plus basse (valeur min. pris en compte 0.1%)

Émetteur	Dom.	Secteur	tCO2e / Mio. USD EVIC		
			Scope 1 & 2	Scope 3	Valeur en %
PFANDBRIEFBANK SCHWEIZERISCHER HYP..	CH	Finance	0.0	10.3	1.8%
BASLER KANTONALBANK	CH	Finance	0.0	27.7	0.1%
ZUERCHER KANTONALBANK	CH	Finance	0.0	26.2	0.2%
PFANDBRIEFZENTRALE DER SCHWEIZERISC..	CH	Finance	0.0	10.1	1.5%
APPLE INC.	US	Techn. de l'information	0.0	48.3	0.7%

Émetteur avec la proportion la plus élevée

Émetteur	Dom.	Secteur	tCO2e / Mio. USD EVIC		
			Scope 1 & 2	Scope 3	Valeur en %
ROCHE HOLDING AG	CH	Santé	1.2	65.7	2.1%
PFANDBRIEFBANK SCHWEIZERISCHER HYP..	CH	Finance	0.0	10.3	1.8%
NESTLE S.A.	CH	Cons. non cyclique	11.8	311.6	1.8%
NOVARTIS AG	CH	Santé	1.1	52.6	1.6%
PFANDBRIEFZENTRALE DER SCHWEIZERISC..	CH	Finance	0.0	10.1	1.5%



en italique: Couverture

Titres individuels

ISIN	
Investissement	Pas de titres individuels avec un score ESG
Valeur en % par position	
Score ESG	
ESG ø	
Environment	
Social	
Governance	



CO2e

Intensité Scope 1 & 2	
Intensité Scope 3	
Empreinte Scope 1 & 2	
Empreinte Scope 3	

Pacte mondial des Nations Unies

Principes enfreints	
---------------------	--

Titres individuels Activités commerciales jugées controversées

ISIN Investissement	Pas de titres individuels avec un score ESG
Armes controversées	●
Armes	●
Pétrole et gaz	●
Charbon	●
Énergie nucléaire	●
Alcool	●
Tabac	●
Huile de palme	●
Élevage intensif	●
Gestion forestière non durable	●
Traitement génétique	●
Expérimentation animale pharmaceutique	●
Expérimentation animale non pharmaceutique	●
Violation des droits fondamentaux du travail	●
Travail des enfants	●
Divertissement pour adultes	●
Jeux de hasard	●

Fonds

ISIN Fonds	CH0031341875 UBS IF Eq Switzerland All NSL I-X-acc	CH0337393745 UBS (CH) IF 3 Eqs Wld ex CH Selion NSL I-X acc	CH0429081620 UBS (CH) Index Fund 3 - Eq Wld ex CH NSL I-X-acc	CH0015797134 UBS (CH) IF - Bonds CHF Domestic NSL I-X-acc	CH0509624901 Swisscanto (CH) IPF III IEF MSCI WldexCH NTH1 CHF
Valeur en %	9.55%	8.13%	7.80%	6.22%	4.74%
ESG Fund-Score	8.33	7.37	6.63	7.95	6.65
Couverture d'ESG	99%	53%	52%	86%	99%
Environnement	6.19	6.45	6.06	6.22	6.08
Social	5.39	5.66	5.12	5.07	5.16
Governance	6.85	5.94	5.82	6.86	5.81



Group de pairs	Equity Switzerland	Equity Global	Equity Global	Bond CHF	Equity Global
Pairs percentile	27%	81%	26%	44%	27%
Nombre de pairs	218	5'340	5'340	89	5'340

Part de violations des principes du pacte mondiale des Nations Unies

Part de violations	0.00%	0.00%	0.05%	0.00%	0.07%
--------------------	-------	-------	-------	-------	-------

Climat

Hausse implicite de la température

ITR	2.0 °C	2.4 °C	2.7 °C	2.3 °C	2.7 °C
Couverture ITR	97.3%	53.2%	51.8%	73.9%	99.3%




Fonds

ISIN Fonds	CH0031341875 UBS IF Eq Switzerland All NSL I-X-acc	CH0337393745 UBS (CH) IF 3 Eqs Wld ex CH Selion NSL I-X acc	CH0429081620 UBS (CH) Index Fund 3 - Eq Wld ex CH NSL I-X-acc	CH0015797134 UBS (CH) IF - Bonds CHF Domestic NSL I-X-acc	CH0509624901 Swisscanto (CH) IPF III IEF MSCI WldexCH NTH1 CHF
Intensité de CO2e Scope 1 & 2	112.0	59.2	93.0	9.0	89.6
Couverture de l'intensité de CO2e Scope 1 & 2	99%	53%	52%	74%	99%
Intensité de CO2e Scope 3	452.0	512.6	685.9	832.2	690.7
Couverture de l'intensité de CO2e Scope 3	99%	53%	52%	74%	99%
Empreinte CO2e Scope 1 & 2	30.6	20.7	30.6	4.5	29.8
Couverture de l'empreinte CO2e Scope 1 & 2	97%	53%	52%	74%	99%
Empreinte CO2e Scope 3	150.7	171.3	262.7	75.9	260.2
Couverture de l'empreinte CO2e Scope 3	97%	53%	52%	74%	99%


Activités commerciales jugées controversées

Armes controversées	0.00%	0.00%	0.14%	0.00%	0.31%
Armes	0.22%	2.26%	3.58%	0.11%	6.99%
Énergie nucléaire	0.20%	0.39%	1.42%	0.64%	2.65%
Alcohol	0.00%	0.00%	0.15%	0.00%	0.29%
Huile de palme	0.00%	0.02%	0.04%	0.00%	0.07%
Traitement génétique	0.00%	0.00%	0.25%	0.07%	0.45%
Expérimentation animale pharmaceutique	47.52%	7.55%	7.32%	5.58%	13.32%
Violation des droits fondamentaux du travail	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Divertissement pour adultes	0.17%	0.56%	2.46%	0.00%	4.77%
Jeux de hasard	0.00%	0.72%	1.15%	0.00%	2.28%


Actions, obligations d'entreprises et emprunts convertibles (coté)




	Intensité CO2e (tCO2e par Mio. CHF chiffre d'affaires) [ASIP/SCS]					
	Actions		Emprunts		Consolidé	
	PF	BM	PF	BM	PF	BM
Scope 1&2	90.7 99.6%	141.7 99.9%	39.6 97.6%	125.5 98.1%	77.5 99.1%	137.4 99.4%
Scope 3	668.5 99.6%	759.7 99.9%	916.5 97.5%	1'017.0 98.2%	732.7 99.1%	827.3 99.5%




	Empreinte (tCO2e par Mio. CHF capital investi) [ASIP/SCS]					
	Actions		Emprunts		Consolidé	
	PF	BM	PF	BM	PF	BM
Scope 1&2	27.5 99.3%	45.1 99.3%	16.4 96.9%	44.7 97.5%	24.6 98.7%	45.0 98.8%
Scope 3	230.6 99.2%	285.1 99.2%	229.4 95.7%	274.7 95.4%	230.3 98.2%	282.3 98.2%




	Net zéro (Valeur du portefeuille) [ASIP/SCS]					
	Actions		Emprunts		Consolidé	
	PF	BM	PF	BM	PF	BM
jusqu'en 2040	16.7% 99.6%	16.8% 99.9%	3.9% 97.6%	6.5% 98.0%	13.3% 99.1%	14.1% 99.4%
jusqu'en 2050	44.1% 99.6%	43.0% 99.9%	14.4% 97.6%	18.1% 98.0%	36.3% 99.1%	36.4% 99.4%



	Potentiel de réchauffement global (degré Celsius) [SCS]					
	Actions		Emprunts		Consolidé	
	PF	BM	PF	BM	PF	BM
ITR	2.24 °C 99.3%	2.32 °C 99.1%	2.26 °C 95.3%	2.30 °C 96.4%	2.25 °C 98.2%	2.32 °C 98.4%



	Exposition des fossiles combustibles (Valeur du portefeuille) [ASIP/SCS]					
	Actions		Emprunts		Consolidé	
	PF	BM	PF	BM	PF	BM
Charbon	0.6% 99.6%	0.8% 99.9%	0.2% 97.6%	0.8% 98.0%	0.5% 99.1%	0.8% 99.4%
Autres	5.3% 99.6%	6.3% 99.9%	4.7% 97.6%	7.9% 98.0%	5.1% 99.1%	6.7% 99.4%



	Énergie renouvelable (Part des revenus du portefeuille) [SCS]					
	Actions		Emprunts		Consolidé	
	PF	BM	PF	BM	PF	BM
En. renouv.	0.4% 100.0%	0.4% 100.0%	0.4% 97.7%	0.7% 98.2%	0.4% 99.4%	0.5% 99.5%


Valeur du portefeuille

Actions	41.90 %
Emprunts	14.95 %
Consolidé	56.85 %


Légende

<i>en italique: Couverture</i>
ASIP chiffres clés supplémentaires
Cours de devises CHF/USD = 1.262


Immobiliers indirects Suisse et emprunts d'état




Intensité Energétique (kWh par m2) [ASIP]			
Immobiliers indirects Suisse			
	Portefeuille	KGAST	SWIIT
Scope 1&2	96.60 90.9%	97.02 88.5%	99.80 94.8%



Intensité CO2e (tCO2e par Mio. CHF BIP) [ASIP]		
Emprunte d'état		
	Portefeuille	Benchmark
Scope 1&2	233.7 90.0%	246.8 91.9%



Intensité CO2e (kg CO2e par m2) [ASIP]			
Immobiliers indirects Suisse			
	Portefeuille	KGAST	SWIIT
Scope 1&2	13.41 90.9%	13.63 88.5%	14.47 94.8%



Mix énergétique (part des énergies fossiles) [ASIP]			
Immobiliers indirects Suisse			
	Portefeuille	KGAST	SWIIT
Scope 1&2	62.83 % 90.5%	66.79 % 87.7%	64.37 % 94.8%

Valeur du portefeuille

Immobiliers indirects Suisse	19.78 %
Emprunte d'état	2.54 %
Part non prise en compte	20.83 %

Légende

<i>en italique: Couverture</i>
ASIP chiffres clés supplémentaires
Cours de devises CHF/USD = 1.262

Pondération des benchmarks

Catégorie de placements	Catégorie	Ticker Bloomberg	Indice	Valeur en %
Actions Suisse	Actions	SPI	Swiss Performance Index (SPI)	18.34%
Actions étrangères	Actions	NDUEAWXZ	MSCI World AC ex CH Index	23.56%
Emprunts Suisse	Emprunte d'état	SBR14T	SBI AAA-BBB Index	0.95%
	Obligations d'entreprises et emprunts convertibl..	SBR14T	SBI AAA-BBB Index	8.27%
Emprunts d'état étrangers	Emprunte d'état	LGTRTRCU	Bloomberg Barclays Global Aggregate Treasuries Index	1.59%
Emprunts d'entreprises étrangers	Obligations d'entreprises et emprunts convertibl..	BGLCTRUU	Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate Index	6.68%
Non évalués	-	-	n.a.	40.61%
Immobiliers indirects Suisse	Immobiliers indirects Suisse	-	n.a.	19.78%

Méthodologie

Base de données: Les évaluations sont basées sur l'univers de données ESG de MSCI ESG Research LLC et s'appuient sur la "MSCI ESG Ratings Methodology" disponible en ligne. Pour la présentation des chiffres-clés de l'ASIP dans le domaine de l'immobilier suisse indirect, on a recours à l'univers de données ESG d'Alphaprop SA.

Perspective d'évaluation: Toutes les analyses se réfèrent au point de vue de l'émetteur, sauf pour l'analyse "Les plus grandes positions: Fonds". L'émetteur est identifié sur la base des investissements respectifs. Pour les fonds, un Look-Through est appliqué, si les données sont disponibles. Si aucun score ESG n'est disponible pour un émetteur ou si celui-ci n'est pas inclus dans l'univers de données MSCI ESG, l'émetteur est marqué comme "n.a.".

Benchmark: A des fins de comparaison et d'interprétation, le portefeuille est comparé à des benchmarks. Un indice de référence a été défini pour chaque catégorie de placement (pour la définition, voir le sous-chapitre "ESG") et sa pondération a été assimilée à la part du portefeuille. Le calcul des ratios de référence se base sur les informations Look-Through des indices suivants:

Actions Suisse:	Swiss Performance Index (SPI)
Actions étrangères:	MSCI World AC ex CH Index
Emprunts Suisse:	SBI AAA-BBB Index
Emprunts d'Etat étrangers:	Bloomberg Barclays Global Aggregate Treasuries Index
Emprunts d'entreprises étrangers:	Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate Index
Autres:	Keine Benchmark
Non évalué:	Keine Benchmark

Couverture: Toutes les catégories de placement sont prises en compte pour le calcul de la couverture. Si, par exemple, un portefeuille présente une part "non évalué" de 20%, la couverture maximale atteignable pour le portefeuille et le benchmark est de 80%. Dans le sous-chapitre « Chiffres clés de l'ASIP », la couverture se base sur les catégories de placement respectives mentionnées, respectivement sur leur consolidation.

ESG

Normalisation: Une normalisation à 100% est effectuée, les ratios correspondent à la part du portefeuille total pour laquelle les données MSCI sont disponibles.

Catégorie de placement: Les catégories de placement se basent sur les "MSCI Asset Class Types", qui sont divisées en placements étrangers et nationaux par une répartition selon le domicile. La catégorie "Autres" comprend entre autres les share strips, les excess return credits et les special drawing rights. La catégorie "Non évalué" comprend entre autres l'immobilier, les liquidités et les investissements sur le marché privé.

Dom.: Domicile de l'émetteur.

Environment (abrégé en "E"): Le score "Environment" permet de mesurer l'exposition et la gestion des risques et opportunités environnementaux. L'échelle va de 0 (qualité E la plus faible) à 10 (qualité E la plus élevée).

Gouvernance (abrégé en "G"): Le score "Gouvernance" permet d'évaluer le portefeuille du point de vue de la gestion de l'entreprise. L'échelle va de 0 (qualité G la plus faible) à 10 (qualité G la plus élevée).

Social (abrégé en "S"): Le score "Social" permet d'évaluer le portefeuille sous l'angle de la gestion des risques et des opportunités découlant des aspects sociaux. L'échelle va de 0 (qualité S la plus faible) à 10 (qualité S la plus élevée).

ESG Ø: est la moyenne pondérée des trois piliers sous-jacents "Environnement", "Social" et "Gouvernance". Contrairement au "score ESG", le "ESG Ø" offre une perspective absolue et doit par conséquent être interprété avec prudence.

Tendance ESG: La tendance ESG indique si la notation ESG actuelle des émetteurs contenus dans le portefeuille à la date de référence du rapport s'est améliorée ou détériorée par rapport à la dernière évaluation de MSCI. Les tendances sont pondérées en fonction de la part respective du portefeuille. Lorsqu'un émetteur est évalué pour la première fois, il est classé dans la catégorie "indéterminé".

Score ESG: Correspond au score ESG final ajusté à l'industrie. Il s'agit d'une vue relative par rapport à l'industrie correspondante. Le MSCI se base sur les sous-industries du GICS.

Rating ESG: Le rating ESG convertit le "score ESG" numérique ajusté à l'industrie en une matrice de lettres:

8.57 – 10.00	correspond à une notation AAA (précurseur)
7.14 – 8.57	correspond à une notation AA (précurseur)
5.71 – 7.14	correspond à une notation A (moyenne)
4.28 – 5.71	correspond à une notation BBB (moyenne)
2.86 – 4.28	correspond à une notation BB (moyenne)
1.43 – 2.28	correspond à une notation B (retardataire)
0.00 – 1.43	correspond à une notation CCC (retardataire)

Secteur: Les secteurs sont basés sur le Global Industry Classification Standard (GICS) de MSCI.

Valeur %: Part % de l'émetteur dans le portefeuille.

Activités commerciales jugées controversées

Normalisation: Il n'y a pas de normalisation, les ratios correspondent à la part du portefeuille total.

Activités commerciales jugées controversées: Ce rapport identifie les activités commerciales suivantes comme controversées dans le sens de la compréhension de la durabilité du Custody de la Zürcher Kantonalbank.

VDFT – Violation des droits fondamentaux du travail: les entreprises qui ne respectent pas les normes de travail de l'Organisation internationale du travail (OIT - International Labour Organisation).

Alc – Alcool: les entreprises qui génèrent au moins 10% de leurs revenus de la fabrication de produits alcooliques.

DpA – Divertissement pour adultes: les entreprises ayant des liens commerciaux avec le secteur du divertissement pour adultes, y compris les producteurs, les distributeurs, les détaillants et les propriétaires.

JdH – Jeux de hasard: les entreprises qui ont des liens commerciaux avec les jeux de hasard par le biais de l'exploitation, du soutien, de l'octroi de licences ou de la propriété.

TG – Traitement génétique:	les entreprises impliquées dans la production d'organismes génétiquement modifiés (OGM).
EN – Énergie nucléaire:	les entreprises qui possèdent ou exploitent des centrales nucléaires ou qui génèrent au moins 5% de leurs revenus de la fourniture de produits ou de services nucléaires essentiels à l'industrie nucléaire.
TdE – Travail des enfants:	entreprises qui font l'objet de controverses concernant le travail des enfants dans leurs propres opérations ou dans leurs chaînes d'approvisionnement. Cela inclut les allégations selon lesquelles des entreprises emploient ou ont employé des travailleurs mineurs, ou selon lesquelles des travailleurs mineurs sont employés dans des entreprises sous-traitantes. Tous les cas ouverts de controverses d'une entreprise sont pris en compte, indépendamment de la gravité et de la nature de l'implication.
EI – Élevage intensif:	Entreprises actives dans l'élevage commercial d'animaux à des fins de production alimentaire, y compris la reproduction, l'élevage et l'abattage de viande de porc, de veau, de volaille et de bœuf, ainsi que les exploitants de fermes laitières et d'œufs. Cette catégorie ne comprend pas les restaurants ou autres établissements alimentaires vendant des produits carnés.
P&G – Pétrole et gaz:	Entreprises qui génèrent des revenus (seuil minimum de revenus: 0 %) provenant de la production d'énergie à partir de combustibles liquides et de gaz naturel, ainsi que d'activités liées au pétrole et au gaz. Cela inclut la distribution/vente au détail, les équipements et services, l'extraction et la production, la pétrochimie, les pipelines ainsi que le raffinage, mais ne tient pas compte de la production de biocarburants ni de leurs activités de vente et de négoce.
HdP – Huile de palme:	Entreprises ayant un lien avec l'industrie de l'huile de palme, y compris la production, le commerce et la propriété.
Tab – Tabac:	les entreprises qui fabriquent des produits du tabac. Cela inclut les entreprises qui cultivent ou transforment des feuilles de tabac brut.
C – Charbon:	Entreprises qui génèrent des revenus (seuil minimum de revenus: 0 %) provenant de l'extraction, du transport, de la distribution, du négoce physique et de la vente de charbon à des tiers. L'indicateur prend également en compte les entreprises impliquées dans le stockage du charbon ou détenant des réserves de charbon. Sont exclus les revenus provenant de ventes internes à l'entreprise.
EAP – Expérimentation animale pharmaceutique:	les entreprises qui effectuent des tests sur les animaux pour des médicaments, des drogues ou des dispositifs médicaux destinés à l'usage humain.
EAnP – Expérimentation animale non pharmaceutique:	les entreprises qui effectuent des tests sur les animaux pour des produits non pharmaceutiques tels que les cosmétiques, les produits d'hygiène corporelle et les produits d'entretien ménager.
A – Armes:	Les entreprises qui ont un lien commercial avec la production de systèmes et de composants d'armes conventionnels (y compris l'uranium appauvri), biologiques/chimiques ou nucléaires. Cela inclut également les entreprises qui fournissent des systèmes et des services de soutien, ainsi que les entreprises indirectement liées à la production d'armes par la propriété.
AC – Armes controversées:	les entreprises ayant des liens commerciaux avec les armes à sous-munitions, les mines terrestres, les armes biologiques/chimiques, les armes à uranium appauvri, les armes laser aveuglantes, les armes incendiaires et/ou les éclats indétectables.
GFND – Gestion forestière non durable:	les entreprises impliquées dans des activités controversées liées à la déforestation.

Part des émetteurs dont les activités sont jugées controversées: La valeur au-dessus du graphique comprend la part des émetteurs (pondérée en fonction de la valeur du portefeuille) dont les activités commerciales sont jugées controversées selon la définition susmentionnée. Le graphique présente la part des activités commerciales jugées controversées dans le portefeuille, ventilée par secteur d'activité. En raison d'éventuels doublons (un émetteur peut avoir plusieurs activités commerciales jugées controversées), le résultat de cette analyse peut différer du résultat global des émetteurs dont les activités commerciales sont jugées controversées.

Valeur %: Part en % de l'émetteur dans le portefeuille. Les 30 plus grands émetteurs sont présentés dans cette analyse.

Pacte mondial des Nations Unies

Normalisation: Il n'y a pas de normalisation, les ratios correspondent à la part du portefeuille total.

Valeur en %: Part en % de l'émetteur dans le portefeuille. Au maximum, les 15 plus grands émetteurs sont présentés. La condition préalable est une valeur minimale de 0,001%.

Principes enfreints: Le numéro se réfère au principe du Pacte mondial des Nations unies qui a été violé. Si plusieurs principes du Pacte mondial des Nations unies sont violés, les numéros sont séparés par une virgule.

FUND ISIN: Trois types de positions peuvent être indiqués sous ce point. La condition préalable est une valeur minimale de 0,001% de la position de portefeuille concernée :

ISIN: ISIN des fonds du portefeuille contenant des positions de l'émetteur.

Placements directs: Comprennent des investissements directs dans l'émetteur.

Diverse: Ce type n'est indiqué que si les deux types ci-dessus représentent moins de 5 positions de l'émetteur. Pour ce faire, on regroupe les émetteurs qui présentent des positions individuelles d'une valeur de portefeuille inférieure à 0,001%, mais dont l'agrégation de ces positions individuelles atteint, respectivement dépasse, le seuil de 0,001%.

5 positions au maximum sont indiquées par émetteur

Valeur en % par position: Part % de la position dans le portefeuille.

Objectifs de développement durable (ODD)

Normalisation: Une normalisation à 100% est effectuée, les ratios correspondent à la part du portefeuille total pour laquelle les données MSCI sont disponibles.

Objectifs de développement durable (ODD): Les 17 objectifs de développement durable (ODD) sont des objectifs politiques des Nations unies (ONU). Ils constituent le cœur de l'Agenda 2030 pour le développement durable adopté en 2015 et doivent être atteints globalement par tous les États membres de l'ONU d'ici 2030. Les objectifs comprennent des aspects économiques, sociaux et environnementaux. Ils visent à garantir un développement durable à l'échelle mondiale. Les ODD visent à encourager la coopération entre les acteurs privés et publics au niveau international afin de relever les défis mondiaux tels que la pauvreté, les inégalités, le changement climatique, la dégradation de l'environnement, la paix et la justice.

Méthodologie: La méthodologie d'alignement sur les ODD se base sur un modèle d'évaluation de MSCI. Il s'agit d'évaluer l'alignement global des entreprises sur les 17 ODD, ce que l'on appelle l'alignement net sur les ODD (SDG Alignment). Celui-ci résulte de l'évaluation des processus opérationnels (Operational Alignment) ainsi que des produits et services (Product Alignment). L'alignement net des ODD est représenté à la fois par une évaluation numérique (score ODD) sur une échelle de 10 à -10 et par une évaluation catégorielle sur une échelle allant de "Strongly Aligned" à "Strongly Misaligned":

Score > 5:	Strongly Aligned (orientation très positive)
2 ≤ Score ≤ 5:	Aligned (orientation positive)
-2 < Score ≤ 2:	Neutral (orientation neutre)
-10 < Score ≤ -2:	Misaligned (orientation négative)
Score = -10:	Strongly Misaligned (orientation très négative)

Score moyen des ODD: Le score moyen des ODD correspond à l'alignement net ODD moyen du portefeuille sur chacun des 17 ODD. Ce calcul est effectué à partir des alignements nets ODD pondérés proportionnellement des entreprises sous-jacentes. L'échelle du score ODD et la classification sont décrites dans la méthodologie ci-dessus.

Strongly Aligned / Strongly Misaligned: Pour chaque ODD, les trois positions représentant la plus grande part du portefeuille dans la catégorie respective "Strongly Aligned" ou "Strongly Misaligned" sont indiquées. Une valeur minimale de 0,001% de la position respective dans le portefeuille est supposée.

Valeur en %: Part % de l'émetteur dans le portefeuille.

Hausse implicite de la température (ITR)

Normalisation: Une normalisation à 100% est effectuée, les ratios correspondent à la part du portefeuille total pour laquelle les données MSCI sont disponibles.

Méthodologie: La hausse implicite de la température (ITR) mesure l'augmentation de la température sur la base du concept de budget carbone et permet de savoir si une entreprise ou un portefeuille est en accord avec les objectifs climatiques mondiaux. Cela signifie que les émissions de CO₂e restantes par entreprise sont calculées (ce que l'on appelle les budgets carbone) afin de limiter le réchauffement climatique mondial à 1,55 °C maximum d'ici la fin du siècle.

ITR (°C): La formule suivante est utilisée pour calculer l'ITR (min. 1.3°C / max. 10°C) au niveau de l'entreprise :
ITR entreprise = 1.55°C + écart budgétaire relatif CO₂e x budget carbone global x TCRE.

Le facteur de conversion TCRE (Transient Climate Response to Cumulative Carbon Emissions) est basé sur les calculs du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et indique le réchauffement supplémentaire en °C provoqué par une gigatonne d'émissions de CO₂e (GtCO₂e) et est actuellement de 0,00045°C/GtCO₂e. Les autres facteurs utilisés sont définis ci-dessous.

Comme les données les plus récentes de différentes années sont utilisées pour la consolidation au niveau du portefeuille, une formule adaptée est utilisée. La formule exacte peut être consultée dans le document « Implied Temperature Rise Methodology » de février 2024 de MSCI ESG Research LLC.

Afin de faciliter la comparaison des différents ITR, MSCI utilise les catégorisations suivantes :

1.5 °C Aligned:	$ITR \leq 1.5 \text{ °C}$
2.0 °C Aligned:	$1.5 \text{ °C} < ITR \leq 2.0 \text{ °C}$
Misaligned:	$2.0 \text{ °C} < ITR \leq 3.2 \text{ °C}$
Strongly Misaligned:	$3.2 \text{ °C} \leq ITR$

Année de référence ITR: Indique de quelle année proviennent les données pertinentes pour l'ITR.

Budget carbone global/budget global CO₂e: Le scénario net zéro du NGFS (Network for Greening the Financial System) est utilisé pour déterminer les budgets carbone. Il correspond aux émissions de carbone (scope 1-3) qui étaient encore disponibles à l'année de référence.

Ecart budgétaire relatif du CO₂e: Les émissions de carbone des entreprises sont projetées dans le futur sur la base de leur bilan d'émissions et de leurs objectifs de réduction déclarés, et mises en relation avec leur budget carbone respectif. Il en résulte une valeur positive (+) en cas de dépassement du budget et une valeur négative (-) en cas de sous-dépassement du budget. Pour cette comparaison, l'année utilisée est celle pour laquelle les données les plus récentes sont disponibles.

Valeur en %: Part % de l'émetteur dans le portefeuille.

CO2e

Normalisation: Une normalisation à 100% est effectuée, les ratios correspondent à la part du portefeuille total pour laquelle les données MSCI sont disponibles.

L'intensité CO2e (tCO2e / Mio. USD chiffre d'affaires): Ce chiffre clé indique la quantité d'émissions de gaz à effet de serre (en tonnes) par rapport au chiffre d'affaires (en millions de dollars) de l'entreprise. Il prend en compte les émissions causées par les émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1) ainsi que les émissions indirectes de gaz à effet de serre dues à l'énergie achetée (scope 2). Les émissions indirectes de gaz à effet de serre provenant des activités en amont et en aval de la chaîne de création de valeur (scope 3) sont indiquées séparément. Le calcul est effectué sur la base des dernières émissions déclarées ou estimées.

L'intensité CO2e se calcule donc comme suit : Somme de la valeur en % de chaque poste x tCO2e émissions émetteur (scope 1&2 resp. 3) / USD millions chiffre d'affaires émetteur

L'empreinte CO2e (tCO2e / USD Mio. EVIC): Ce ratio indique la quantité d'émissions de gaz à effet de serre (en tonnes) par rapport à la valeur de l'entreprise (EVIC en millions de dollars). Il prend en compte les émissions causées par les émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1) ainsi que les émissions indirectes de gaz à effet de serre dues à l'énergie achetée (scope 2). Les émissions indirectes de gaz à effet de serre provenant des activités en amont et en aval de la chaîne de création de valeur (scope 3) sont indiquées séparément. Le calcul est effectué sur la base des dernières émissions déclarées ou estimées.

L'empreinte CO2e est donc la suivante : Somme de la valeur en % de chaque poste x tCO2e émissions émetteur (scope 1&2 resp. 3) / USD millions EVIC émetteur

Enterprise Value Including Cash (EVIC): L'EVIC comprend la capitalisation boursière de l'émetteur, y compris les dettes et les liquidités, en millions d'USD.

Les plus grandes positions

Normalisation: La normalisation s'effectue selon les différents sous-chapitres.

Titres individuels: Evaluation des 5 titres individuels représentant la plus grande part en % du portefeuille.

Fonds: Evaluation des 5 fonds avec la plus grande part en % du portefeuille.

Valeur en % par position: Part % de la position dans le portefeuille.

ESG Fund-Score: Score de qualité ESG du fonds. (Source: MSCI ESG Fund Ratings Methodology | Juillet 2023, chapitre 2.1 "Fund ESG Quality Score")

Group de pairs: Les groupes de pairs sont définis sur la base de l'affectation des fonds au sein du schéma de classification de Lipper. (Source : MSCI ESG Fund Ratings Methodology | Juillet 2019, chapitre 2.4 "Peer Group Percentiles")

Pairs percentile: Ceux-ci indiquent le pourcentage du groupe de pairs qui présente un rating de fonds ESG au plus égal. Un percentile de 100 % signifie qu'il n'y a pas de meilleurs fonds au sein du groupe de pairs. Pour que les centiles des pairs soient indiqués, il faut que le groupe de pairs contienne au moins 30 fonds et que l'écart-type du rating ESG-Fund au sein du groupe de pairs soit d'au moins 0.1.

Part de violation des principes du pacte mondiale des Nations Unies: Ce chiffre indique le pourcentage de positions dans le fonds qui violent au moins un principe du Pacte mondial des Nations Unies.

Nombre de pairs: Nombre de fonds dans le groupe de pairs.

Couverture ESG: Ce chiffre représente le pourcentage des positions d'actifs du fonds pour lesquelles MSCI calcule des scores ESG.

Couverture de l'intensité CO2e: Ce chiffre représente le pourcentage des positions d'actifs dans le fonds pour lesquelles MSCI calcule le ratio "tCO2e / million USD de chiffre d'affaires".

ASIP – Données clés /Swiss Climate Scores

Normalisation: Pour l'immobilier indirect Suisse, deux couvertures sont prises en compte. Premièrement, il s'agit de savoir si des données sont généralement disponibles pour le fonds. Deuxièmement, la part de la surface pour laquelle des données sont disponibles est calculée pour chaque fonds publié. Pour ce chiffre clé, une normalisation à 100% est effectuée.

Portefeuille / benchmark: Le standard de l'ASIP pour le reporting ESG recommande le calcul d'indicateurs pour différentes catégories de placement. Les catégories de placement sont toujours indiquées dans le titre. Le ratio du portefeuille et du benchmark se réfère à la catégorie de placement correspondante ou à sa consolidation. Si un portefeuille contient par exemple 10% d'obligations d'État, le ratio et la couverture au niveau de la catégorie de placement ne sont calculés que pour cette part.

Intensité (voir "Intensité de CO2e" dans le sous-chapitre "CO2e"): L'intensité en CO2e est indiquée en tonnes de CO2e par million de CHF de chiffre d'affaires, conformément aux normes de reporting ESG de l'ASIP pour les caisses de pension. La conversion de l'USD en CHF s'effectue sur la base du taux de change final à la date de référence du reporting.

Empreinte CO2e (voir "Empreinte CO2e" dans le sous-chapitre "CO2e"): L'empreinte carbone est présentée en tonnes de CO2e par million de CHF de valeur d'entreprise, liquidités comprises (EVIC), conformément aux normes de reporting ESG de l'ASIP pour les caisses de pension. La conversion des USD en CHF s'effectue sur la base du taux de change final à la date de référence du reporting.

Part des investissements dans des entreprises disposant d'engagements vérifiés en matière de zéro net et d'objectifs intermédiaires crédibles: Cet indicateur représente la part des investissements réalisés dans des entreprises qui se sont engagées publiquement à atteindre le zéro émission nette d'ici 2040/2050 et qui disposent d'au moins un objectif à court terme vérifié par la Science Based Targets Initiative (SBTi).

Potentiel de réchauffement global: Voir "ITR (°C)" dans le sous-chapitre "Hausse implicite de la température (ITR)".

Exposition au charbon: Voir "Activités commerciales jugées controversées" C - Charbon

Exposition à d'autres carburants fossiles: Voir "Activités commerciales jugées controversées" Pétrole et gaz – P&G

Part des énergies renouvelables: la part des énergies renouvelables dans le portefeuille est calculée en pondérant, pour chaque entreprise, le rapport entre les revenus provenant des énergies renouvelables et les revenus totaux par rapport à la valeur respective du portefeuille. Les revenus comprennent les produits, les services et les projets d'infrastructure destinés à soutenir le développement, la fourniture ou la production d'énergies renouvelables. Les énergies renouvelables englobent les types d'énergie provenant de sources ou de processus naturels et qui se renouvellent en permanence, tels que l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'énergie géothermique, l'énergie hydraulique, l'énergie issue des déchets ou de la biomasse.

Intensité Obligations d'État (en tonnes de CO₂e/ millions d'USD BIP): Ce ratio représente l'intensité de CO₂e en tonnes de CO₂e par million de CHF de BIP nominal d'une économie. Le ratio prend en compte les émissions de CO₂e générées par les processus d'une économie nationale.

La conversion des USD en CHF s'effectue sur la base du taux de change final à la date de référence du reporting. Ainsi, l'intensité en CO₂e pour les obligations d'Etat est calculée comme suit : Somme de la valeur % de chaque position x tCO₂e émissions de l'émetteur étatique (scope 1&2) / USD millions de PIB x taux de change final USD/CHF.

Intensité énergétique des biens immobiliers indirects CH (kWh par m²): Cet indicateur indique la consommation d'énergie en kWh par m² de surface déterminante. Il prend en compte la consommation d'énergie directe par la consommation de combustibles (scope 1) ainsi qu'indirecte par l'achat de chauffage local ou à distance et d'électricité pour les surfaces générales (scope 2) (à l'exclusion de la consommation d'énergie déclarée des locataires). La surface déterminante dépend du rapport établi par le véhicule de placement concerné et correspond à la surface de référence énergétique ou à la surface louable.

Intensité de CO₂e des immeubles indirectement CH (kg de CO₂e par m²): Ce chiffre clé indique la quantité d'émissions de gaz à effet de serre en kilogrammes par rapport à la surface déterminante en m². Sont prises en compte les émissions directes de gaz à effet de serre causées par la consommation de combustibles (scope 1) ainsi que les émissions indirectes de gaz à effet de serre causées par l'achat de chauffage de proximité ou à distance et d'électricité pour les surfaces générales (scope 2). Si un véhicule de placement ne déclare pas explicitement les scopes 1 & 2, l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre déclarées est pris en compte dans le calcul. La surface déterminante dépend du rapport établi par le véhicule de placement concerné et correspond à la surface de référence énergétique ou à la surface louable.

Intensité de CO₂e des immeubles indirectement CH (kg de CO₂e par m²): Ce chiffre clé indique la quantité d'émissions de gaz à effet de serre en kilogrammes par rapport à la surface déterminante en m². Sont prises en compte les émissions directes de gaz à effet de serre causées par la consommation de combustibles (scope 1) ainsi que les émissions indirectes de gaz à effet de serre causées par l'achat de chauffage de proximité ou à distance et d'électricité pour les surfaces générales (scope 2). Si un véhicule de placement ne déclare pas explicitement les scopes 1 & 2, l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre déclarées est pris en compte dans le calcul. La surface déterminante dépend du rapport établi par le véhicule de placement concerné et correspond à la surface de référence énergétique ou à la surface louable.

Mix énergétique (part des énergies fossiles) Immobilier indirect CH: Cet indicateur montre la part en pourcentage des énergies fossiles dans la consommation totale d'énergie. Le gaz et le pétrole sont considérés comme des sources d'énergie fossiles. Il prend en compte la consommation d'énergie directe par la consommation de combustibles (scope 1) et indirecte par l'achat de chauffage local ou à distance et d'électricité pour les surfaces générales (scope 2).

Ce document a été rédigé dans le cadre des obligations contractuelles avec le soin et le professionnalisme requis. Dans la mesure où les contenus mentionnés s'appuient sur des sources d'information externes, des données de dépositaires tiers ou des documents et informations du client, la Zürcher Kantonalbank décline toute responsabilité quant à leur exhaustivité, leur exactitude et leur actualité. La Zürcher Kantonalbank ne garantit pas l'absence d'erreur, l'exactitude et l'exhaustivité des évaluations publiées. Elle décline toute responsabilité, y compris la négligence légère et la responsabilité à l'égard de tiers, quant aux sinistres de toute nature découlant des données transmises ici. Cette clause de non-responsabilité s'applique également aux sources d'information externes. © 2026 Zürcher Kantonalbank. Tous droits réservés.

Although Zürcher Kantonalbank's information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the "ESG Parties"), obtain information from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness of any data herein. None of the ESG Parties makes any express or implied warranties of any kind, and the ESG Parties hereby expressly disclaim all warranties of merchantability and fitness for a particular purpose, with respect to any data herein. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein. Further, without limiting any of the foregoing, in no event shall any of the ESG Parties have any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.